

Manuel d'utilisation MyEasyOptic

Gestion de la CAMIEG

VERSION 1.2026.4

MyEasyOptic



SOMMAIRE

I. Paramétrage de la mutuelle CAMIEG	3
II. Gestion des dossiers CAMIEG	4
III. Gestion de la demande de PEC pour SANERGI Carte Blanche	6
IV. Gestion particulière TP-Cash	7

La CAMIEG (Caisse d'Assurance Maladie des Industries Electriques et Gazières) est à la fois un régime de sécurité sociale (RO) et une complémentaire santé (RC).

Elle est très souvent associée à une sur-complémentaire (anciennement MUTIEG) : SANERGI ou SOLIMUT.

Dans la plupart des cas, il est possible de transmettre les parts RO et RC CAMIEG, mais **la sur-complémentaire sera systématiquement facturée « manuellement »** (mail, site web, courrier...).

I. Paramétrage de la mutuelle CAMIEG

La part RC CAMIEG ne peut être télétransmise que si :

- le régime obligatoire de **l'assuré est à la CAMIEG** (99 939 0603) **ou à la CPAM** (01 xxx xxxx)
- il y a une **télétransmission de la part RO** (donc ce n'est pas possible pour les lentilles dont la part RO n'est pas remboursée par exemple)

Si ces 2 conditions ne sont pas réunies, la part mutuelle CAMIEG ne pourra pas être transmise et devra être facturée manuellement.

Il est donc nécessaire de créer 2 mutuelles CAMIEG via le menu **Paramètres > Mutuelles & SS > Mutuelles** :

- avec télétransmission en Gestion Unique

Paramétrage : Mutuelle

Information mutuelle

Nom: CAMIEG RO+RC N° Préfectoral: 92006089

Adresse

Adresse: Adresse 1, Adresse 2, Adresse 3

C.P. / Ville: CP

Pays

Téléphone/Mail

Téléphone: Tél.

Fax: Fax

Email: Email

Norme B2

Informations diverses

Mode Gest. TP Cash: Gestion unique

Activer la télétransmission par défaut:

Numéro de PEC obligatoire:

Indicateur 'Facturé RC' dans le dossier:

Organisme Payeur: Organisme Payeur

Code 100% santé: Impression LPP

Code AO et Lentille: Impression LPP

Grille utilisée: Inconnu

Informations utiles

Régime: 1 / 0

Libellé

ok copier annuler

- sans télétransmission :

Paramétrage : Mutuelle

Information mutuelle

Nom: CAMIEG RC (sans TT) N° Préfectoral: 92006089

Adresse

Adresse: Adresse 1, Adresse 2, Adresse 3

C.P. / Ville: CP

Pays

Téléphone/Mail

Téléphone: Tél.

Fax: Fax

Email: Email

Norme B2

Informations diverses

Mode Gest. TP Cash: Pas de télétransmission

Activer la télétransmission par défaut

Numéro de PEC obligatoire

Indicateur 'Facturé RC' dans le dossier

Organisme Payeur: Organisme Payeur

Code 100% santé: Impression LPP

Code AO et Lentille: Impression LPP

Grille utilisée: Inconnu

Informations utiles

Régime: Libellé

ok copier annuler

Remarque : si vous avez souscrit à l'option des « conventions Area » permettant d'avoir la liste des mutuelles pré-paramétrées dans MEO, les 2 mutuelles sont déjà paramétrées.

II. Gestion des dossiers CAMIEG

Dans le tiers payant du dossier, vous devez :

- obligatoirement mettre la CAMIEG (RO+RC) en RC1 afin de pouvoir la télétransmettre
- saisir les montants de la part complémentaire CAMIEG en déduisant la part RO

Détail remboursements

Tiers Payant RO+RC 60 % CAMIEG RO+RC - CAMIEG

RC1 : CAMIEG RO+RC - C... RC2 PEC SESAM Vitale Area

0,09 174,91 1/1

Rb	Acte	T	Détail	Lpp	Net	Base RO	TP RO	TP RC	TP RO+RC	À Charge	ALD	ETM
✓	M03	M	MADELE	7211674 - OP	100,00	0,05	0,03	64,97	65,00	35,00	0	
✓	VU3	V	BBGR Aspheo 1.50 Tonic	7230855 - BB	122,00	0,05	0,03	54,97	55,00	67,00	0	
✓	VU3	V	BBGR Aspheo 1.50 Tonic	7230855 - BB	122,00	0,05	0,03	54,97	55,00	67,00	0	
					344,00	0,15	0,09	174,91	175,00	169,00		

Puis, vous devez sélectionner la sur-complémentaire en RC2 et saisir les montants correspondants :

Détail remboursements

Tiers Payant RO+RC 60 % CAMIEG RO+RC - CAMIEG

RC1 : CAMIEG RO+RC - CAM... **RC2 : SOLIMUT MUTUELL...** PEC SESAM Vitale Area

DESMAUX NATHALIE Tiers Payant SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE 165,00 1/1

TP	T	Détail	À Charge RC	TP RC2	À Charge
<input checked="" type="checkbox"/>		MADELE	35,00	35,00	0,00
<input checked="" type="checkbox"/>		V BBGR Aspheo 1.50 Tonic	67,00	65,00	2,00
<input checked="" type="checkbox"/>		V BBGR Aspheo 1.50 Tonic	67,00	65,00	2,00
			169,00	165,00	4,00

Lors de la facturation, la FSE se génère avec la part RO et la part RC CAMIEG, mais sans la sur-complémentaire :

AreaFSE - Facture

Facture n° 000000557 en date du 20/04/2026 SESAM Vitale

Bénéficiaire
DESMALX NATHALIE
15/06/1955 - 1
2550699999999 34
AMO : 01-999-9999 [Détermination des droits : 08/04/2026]
AMC : 92006089 [Détermination des droits : 08/04/2026]

Prescription
991000696
08/04/2026
RPPS : 99700001177

Code Presta...	Date Exécut...	Honoraires	Base Rembo...	Taux	Exo. TM	Remb. AMO	Remb. AMC	Form. AMC
VU3	20/04/2026	122,00 €	0,05 €	60%	0	0,03 €	54,97 €	
VU3	20/04/2026	122,00 €	0,05 €	60%	0	0,03 €	54,97 €	
MO3	20/04/2026	100,00 €	0,05 €	60%	0	0,03 €	64,97 €	

Totaux
Honoraires 344,00 € Avance AMO 0,09 € Avance AMC 174,91 € Restant dû 169,00 €

Tiers Payant AMO Facturation AMC Tiers Payant AMC

Signer Annuler

Vous devrez penser à facturer la sur-complémentaire sur le site de la mutuelle concernée.

III. Gestion de la demande de PEC pour SANERGI Carte Blanche

Si vous êtes partenaire Carte Blanche, vous devez faire la demande de PEC EDI depuis MyEasyOptic, mais celle-ci n'est faisable que pour la mutuelle RC1, il n'est pas possible d'avoir l'accord de PEC si vous mettez SANERGI – Carte Blanche en sur-complémentaire RC2.

Il est donc nécessaire de commencer par mettre la mutuelle SANERGI – Carte Blanche en RC1 pour faire la demande PEC EDI :

Détail remboursements

G2S RO G2S MUT AME **Tiers Payant RO** 60 % **CARTE BLANCHE - SANERGI IEG**

RC1 : CARTE BLANCHE - SA... RC2 **PEC** SESAM Vitale Area

Prise en charge Crédit PEC : 868

Réf. Dossier N° de PEC Date Accord

N° contrat N° adhérent Consentement imprimé

État Choix code à utiliser

Message plateforme

Message mutuelle

Que faire ?

100% SANTE **Prise en charge** Crédit PEC : 868

Réf. Dossier N° de PEC Date Accord

N° contrat N° adhérent Consentement imprimé

État Choix code à utiliser

Message plateforme

Message mutuelle

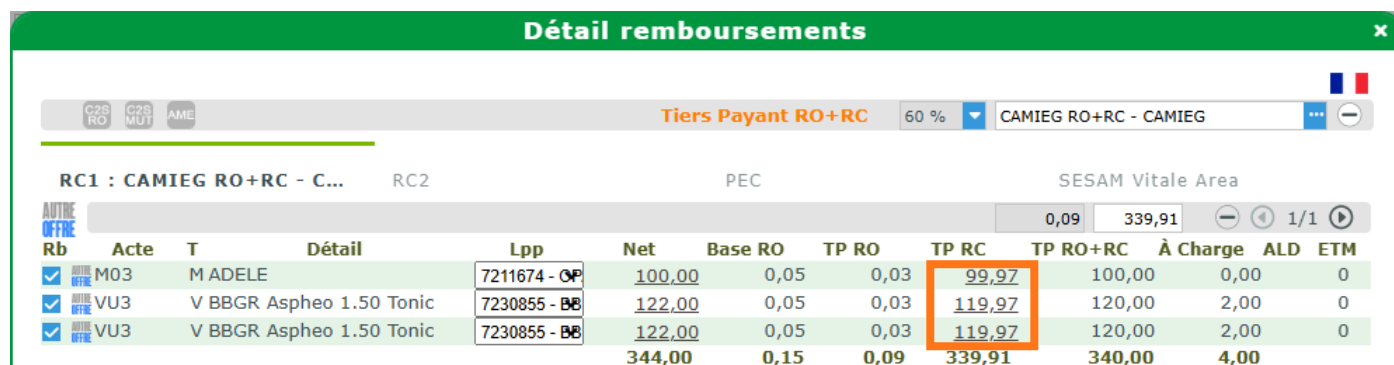
Que faire ?

ok nouvelle prise en charge nouvelle cotation imprimer historique annuler

Puis une fois l'accord reçu, vous devrez mettre la mutuelle CAMIEG en RC1 à la place de SANERGI, et ressaisir SANERGI et les montants de la PEC EDI en RC2.

IV. Gestion particulière TP-Cash

Si vous avez souscrit à l'option d'avance de frais « TP-Cash », vous devez télétransmettre le montant intégral du TP RC CAMIEG + sur-complémentaire. Comme il n'est pas possible de télétransmettre les montants saisis en TP RC2, vous devrez les ajouter aux montants de la CAMIEG en RC1.



Rb	Acte	T	Détail	Lpp	Net	Base RO	TP RO	TP RC	TP RO+RC	À Charge	ALD	ETM
<input checked="" type="checkbox"/>	M03	M	ADELE	7211674 - OP	100,00	0,05	0,03	99,97	100,00	0,00	0	0
<input checked="" type="checkbox"/>	VU3	V	BBGR Aspheo 1.50 Tonic	7230855 - BB	122,00	0,05	0,03	119,97	120,00	2,00	0	0
<input checked="" type="checkbox"/>	VU3	V	BBGR Aspheo 1.50 Tonic	7230855 - BB	122,00	0,05	0,03	119,97	120,00	2,00	0	0
					344,00	0,15	0,09	339,91	340,00	4,00		

Votre chargé de gestion se basera alors sur le scan de l'accord de PEC pour facturer auprès de la sur-complémentaire.